

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

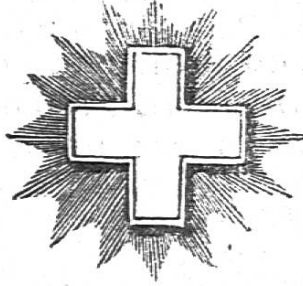
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 AVRIL 1882

XVIII^e Année.

N^o 8.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie Frœbelienne. — La lecture expressive à l'école primaire (suite et fin). — Histoire nationale. — Correspondance. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Poésie. — Partie pratique.

Pédagogie Frœbelienne

LES PENSÉES FONDAMENTALES DE PESTALOZZI ET DE FRŒBEL, DANS LEUR APPLICATION A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, par *Beust*, à Zurich (1). — LE JARDIN D'ENFANTS EN SUISSE, par *Küttel*, directeur d'École à Lucerne, avec des tableaux synoptiques tracés par M^{me} de Portugall (2).

L'évêque d'Orléans, Dupanloup, c'est-à-dire le prélat français qui depuis les temps de l'archevêque de Cambrai, s'est le plus occupé d'enseignement et que M. Renan, peu suspect d'adulation envers le clergé, appelait un éducateur de premier ordre, disait éloquemment : « *L'Éducation est une œuvre d'autorité et de respect.* »

(1) Die Grundgedanken von Pestalozzi und Frœbel (chez l'auteur, 1881, 24 pages).

(2) Der Kindergarten in der Schweiz. Zurich, Orell Füssli, 179 pages in-8^o.

M. Beust, l'auteur des *Pensées fondamentales* de Pestalozzi et de Frœbel, affirme que le principe d'autorité est remplacé chez Pestalozzi et Frœbel par un principe tout différent qu'il énonce ainsi : *le développement intellectuel et l'observation par les sens*.

Nous reconnaitrons volontiers avec M. Beust, instituteur distingué dont nous avons loué ici même les procédés intuitifs, que les principes dirigeants de Pestalozzi et de Frœbel, son disciple et continuateur, diffèrent considérablement et même du tout au tout de celui des défenseurs du principe d'autorité, y compris l'auteur de la *Haute éducation intellectuelle*. Mais le *développement intellectuel et l'observation par les sens* ne constituaient non plus le seul principe dirigeant du Père de l'Éducation élémentaire proprement dite. Car en dépit de la prépondérance excessive que Pestalozzi donnait aux mathématiques à l'école de Berthoud, la véritable école pestalozzienne (l'école d'Yverdon subissait d'autres influences encore que celle du chef de l'Institut), Pestalozzi comprenait très bien qu'une école avait besoin d'une autre base que l'intelligence pure et que le sentiment et la conscience avaient leur mot à dire.

Pour M. Beust aussi, à ce qu'il paraît, comme pour Pestalozzi les mathématiques, seraient « le seul principe de savoir qui conduise à des conséquences rigoureuses, nécessaires. »

« Dans ce domaine, dit M. Beust (p. 3), ni illusion, ni préjugé. »

Nul homme raisonnable et quelque peu instruit ne peut songer à contester l'importance des mathématiques. Mais ce que l'on contestait déjà du temps de Pestalozzi et ce que l'on contestera toujours aux fanatiques de la science, c'est que les sciences morales puissent être traitées par des procédés purement mathématiques. Qu'on se rappelle la vive discussion où Pestalozzi, emporté par la fougue du moment, disait en présence du Père Girard : « Je veux que mes élèves ne croient que ce qui peut leur être démontré comme deux et deux font quatre. — Quand même, répondit Girard, j'aurais trente fils à élever, je ne vous en confierais pas un ; car vous ne pourriez leur démontrer comme deux et deux font quatre que je suis leur père et qu'ils me doivent l'obéissance. »

Que ce que nous obtenons par la voie mathématique porte un caractère d'exactitude plus rigoureux que ce qui ne repose que sur le témoignage ou sur l'autorité, c'est incontestable. Mais à côté des vérités mathématiques et du témoignage d'autrui, il y a des vérités de conscience, des faits psychologiques qui n'en sont pas moins réels pour ne pas pouvoir être démontrés par *a* plus *b*.

M. Beust lui-même, au reste, reconnaît l'existence de faits, de vérités de ce genre, c'est-à-dire étrangères à l'ordre mathématique, puisqu'il ajoute :

« En dépit de tout cela, il y a d'autres voies que les mathématiques pour la vérité ; car le savoir exclusivement mathématique ne donne aucune garantie pour la véracité (1). »

La véracité, en effet, n'est pas du domaine des mathématiques ; elle appartient à ces qualités morales qui ressortent du domaine de la conscience et de la morale.

Selon M. Beust, Pestalozzi rattachait l'intuition mathématique à la connaissance de l'espace et des nombres, notamment au Carré, pendant que Frœbel la rattache aux corps répandus dans l'espace. « Aucune branche de l'enseignement, dit M. Beust, n'a été aussi systématiquement organisée par Pestalozzi que l'étude des nombres pendant que chez Frœbel la plus grande partie des jeux et des travaux servent à rendre sensibles et intuitifs les corps et les grandeurs. » Dans le *Livre des Mères* de Pestalozzi, le second chapitre est consacré aux nombres ; il est accompagné de trois tableaux dont l'un figure le système décimal par une suite de traits reproduits dix fois. Un second tableau contient l'application du même système, mais appliqué aux surfaces ; le troisième offre la division des carrés dans deux directions pour la connaissance des fractions. Ces tableaux, pas plus grands qu'un quart de feuille, tenaient dans une carte et se trouvaient entre les mains des élèves qui en avaient un pour deux.

(A suivre).

A. DAGUET.

La lecture expressive à l'école primaire.

(Suite et fin.)

Ainsi allégée, la tâche devient facile, en somme ; il suffit dès l'abord de veiller à ce que l'enfant lise *lentement et correctement*.

Lentement ! il semble que rien n'est plus facile que de lire lentement — je ne parle pas ici des enfants qui lisent péniblement, qui ont de la peine à souder les syllabes entre elles ; je suppose un élève possédant ce que j'appellerai le côté matériel de la lecture, lisant, en un mot, avec facilité — eh bien, celui-là lira toujours trop vite. Arrêtons-le impitoyablement dès qu'il prend le galop. Faisons-le recommencer. Lisons avant lui, avec lui, après lui. Prêchons d'exemple. Mais voici probablement ce qui arrivera les premiers temps. Il lira lentement, mais en détachant les mots. Ainsi :

« Celui... qui met... un frein... à la... fureur... des flots...
« Sait aussi... des méchants... arrêter... les complots... »

(1) Auch bietet einseitig das mathematische Wissen keine Gewähr für Wahrfähigkeit.

Le remède a été cent fois pire que le mal. Ne nous rebutons pas néanmoins; apprenons-lui à souder les vocables entre eux, en maintenant le son au lieu de le laisser brusquement tomber. Cela ne viendra pas du premier coup, mais cela viendra.

Lire correctement, c'est bien prononcer et bien articuler.

Il y a des fautes de prononciation tellement choquantes qu'on ne saurait les combattre trop tôt, non pas seulement pendant les leçons de lecture, mais toujours, pendant toutes les autres leçons, pendant les récréations surtout, où l'enfant se surveille et se contraint beaucoup moins. N'est-il pas intolérable que la moitié du canton dise encore aujourd'hui : *Je ne veux pô ce diôble sur la tôble!* — Que dans presque toutes les communes rurales on entende dire *oncore* et *lindi* pour *encore* et *lundi*? — Que tout Genève ou à peu près dise *voui* pour *oui* et *oir* pour *voir*; il est *sus* la chaise? — Qu'un si grand nombre de gens bien élevés disent : *abondan...ment, évidan...ment*, ou encore : *Il est képéble de tout*, etc., etc.?

Et pourtant là encore ne soyons pas pointilleux; n'exigeons rien de trop. Je vais faire crier les puristes peut-être; mais c'est chez moi une conviction bien arrêtée que le temps consacré à faire perdre aux enfants toute espèce d'accent de terroir, à lui faire renier la prononciation de tout Genève pour prendre celle de Paris est du temps perdu. Jamais un Genevois ne dira de bon cœur *dais maux* pour *des mots* (au moins dans la conversation), ni les *nâââtions*, la *prononciâââtion*, pour *nations* et *prononciation*. Veillons à ce que nos enfants n'adoptent pas un langage affecté et prétentieux qui ferait dire à leurs proches : « Tiens! mais, écoutez donc ce petit *sucre!* » Du reste, ils ne sont pas destinés, en général, à jouer de longtemps *Phèdre* ou le *Misanthrope* au Théâtre-Français.

Quant à l'articulation, c'est la condition essentielle de toute bonne diction; or, comme il y a peu d'enfants qui articulent nettement, c'est encore là, pour le maître, un travail de tous les jours, de tous les instants. Que sur ce point, il ne se contente pas de l'à peu près: qu'il fasse répéter les phrases, les mots, jusqu'à ce qu'ils soient articulés avec la plus grande netteté, et qu'il affecte de ne jamais comprendre ceux qui bredouillent, et ils sont légion, surtout chez les jeunes filles.

Mais enfin je suppose qu'à force de soin, de patience et d'attention, le maître soit arrivé à corriger la prononciation vicieuse de ses élèves, à leur donner une articulation ferme et nette et à les habituer à lire lentement et posément, sa tâche sera-t-elle terminée? Non pas. Il ne leur aura donné qu'un instrument, tout au plus. L'enfant lit, c'est vrai, mais il ne lit pas avec expression. C'est dire que le plus difficile reste à faire.

En général, l'enfant ne lit pas, il chante. Mais quelle vaste mélodie! Il prend dans le clavier sonore une note, le plus souvent élevée, et cette seule note lui suffit. Tout passera par le même moule, et le conte le plus gai, et l'épique la plus touchante, et l'épopée la plus dramatique. Les phrases succèdent aux phrases avec une régularité agaçante, et les vers, scandés avec la précision d'un balancier d'horloge, tous chantés sur le même air, défilant les uns après les autres, monotones, interminables. Que faire? Existe-t-il un ensemble de règles, précises, rigoureuses, de l'art de lire?

avec expression? Peut-on rédiger un code, une sorte de catéchisme que l'élève apprendra par cœur? Hélas! non. La seule recommandation qu'on pourrait adresser aux instituteurs serait d'être en cela sobres, très sobres de préceptes, mais, en revanche, prodigues d'exemples. Lisons aussi bien que nous pouvons des morceaux judicieusement choisis; efforçons-nous d'en faire comprendre toutes les nuances, toutes les finesses, toutes les beautés. Faisons aimer cet art si utile et si charmant de lire à haute voix. Devenons artistes nous-mêmes; assouplissons notre voix; augmentons par le travail et l'étude l'étendue et la sonorité de ce clavier incomparable, la voix humaine. Et quand nos élèves nous entendront lire ou réciter, ils tressailleront, ils s'enthousiasmeront avec nous, et souvent quelques larmes furtives et douces s'échapperont de leurs paupières. Alors nous serons bien près de la victoire, car ceux qui auront senti en eux l'étincelle divine, ceux dont l'âme aura vibré à l'unisson de la nôtre, ceux qui auront pleuré à l'ouïe de beaux vers, ceux-là ne seront plus jamais tentés de les psalmodier.

Jussy, le 26 février 1882.

LOUIS MUNIER.

Histoire nationale.

L'empereur Vespasien est-il né à Aventicum? L'opinion des savants est faite depuis longtemps sur ce point.

« Vespasien, nous dit un écrivain presque contemporain, Suétone (*Vie des XII Césars*), est né dans le pays des Sabins au-delà de Reate(1) dans un petit bourg qu'on nomme Phalacrine, le 25 des calendes de novembre (le 17 novembre) vers la fin du jour, cinq ans avant la mort d'Auguste, sous le consulat de Quintus Sulpicius Camerinus et de Caius Poppœius. Il fut élevé chez son aïeule paternelle Tertullia dans ses domaines de Cosa. Aussi même empereur, il alla souvent visiter ce séjour de son enfance... »

Suétone donne également des détails circonstanciés sur le père et le grand père de Vespasien. « Le dernier, Titus Flavius Pétrone avait servi sous Pompée, s'était enfui à Pharsale, avait obtenu la grâce et la place de receveur des enchères. Son fils Sabinus, le père de Vespasien, ne porta point les armes. Il était receveur du quarantième en Asie, et l'on vit subsister longtemps les statues que plusieurs villes de cette province lui avaient décernées avec cette inscription en grec; *Au receveur intègre!* Καλως Τερονεσαντι. Il fit ensuite la banque chez les Helvètes où il mourut, laissant deux fils de sa femme Vespasia Polla : l'aîné Sabinus, qui s'éleva au poste de préfet de Rome, et le second, Vespasien, qui arriva à l'empire. »

Ainsi, le père de Vespasien est mort dans le pays des Helvètes où il faisait la banque. Mais Vespasien n'est pas né dans ce pays, au dire de Suétone dont le témoignage ne laisse rien à désirer, en précision et en clarté, sur ce point. Cependant l'opinion qui fait naître Vespasien à Aventicum et qui n'aurait rien que de très plausible si on ne savait qu'il est né près de Riéti, se fait encore jour de temps en temps, mais c'est dans

(1) Reate aujourd'hui Rieti.

des ouvrages qui n'ont rien de scientifique, comme dans le livre fort intéressant d'ailleurs que M. l'abbé Genoud, curé catholique d'Yverdon, vient de publier en deux volumes sous le titre de : *Les Saints de la Suisse romande* (1882).

Cette opinion erronée avait même trouvé place il y a quatre ans dans une savante dissertation de M. le Dr Hermann Hagen, professeur à l'université de Berne, publiée à l'occasion de l'anniversaire de cette institution et intitulée : *Solennia anniversaria conditæ universitatis Bernæ. Typis Fischeri. 1878.* On y lit page 7 : *Ipse Vespasianus Aventici natus educatusque est.*

Mais après avoir lu ce que j'avais dit de cette assertion dans un discours prononcé, à Avenches même, lors de la réunion de la Société d'histoire et qui a paru dans le *Musée neuchâtelois* de 1880, M. Hagen a eu la sincérité de revenir sur ces paroles et de m'écrire en date du 1^{er} novembre 1880 : « Votre objection au sujet de Vespasien est justifiée. » (Lettre de M. Hagen, novembre 1880.)

A. DAGUET

CORRESPONDANCE

Lausanne, 15 mars.

Vous connaissez sans doute un *calendrier à effeuiller* très répandu dans notre canton (et je suppose dans toute la Suisse romande), qui donne, pour chaque jour, un fait d'histoire ou de biographie. Or, si l'on y prend garde, on voit que cette publication fourmille de grosses erreurs. Surtout, on remarque bientôt que ces erreurs se conservent scrupuleusement d'une année à l'autre. L'éditeur ne se donne évidemment aucune peine pour revoir et corriger son œuvre; au contraire même, car chaque année quelque faute d'impression s'ajoute aux anciennes puis se reproduit l'année suivante. Grâce à ce système, où les éditions annuelles sont de plus en plus chargées d'erreurs, le dit calendrier devient une source de données fausses et doit tromper bien des milliers de personnes. Il vaudrait vraiment la peine, par respect pour la vérité, de signaler ce fait au corps enseignant, et peut-être jugerez-vous que quelques lignes à ce sujet, dans l'*Educateur*, seraient une bonne œuvre.

Je vous adresse, Monsieur, un exemplaire du calendrier de l'année courante. J'y joins *quelques feuilles conservées des calendriers des années dernières*, et vous verrez ainsi que *les mêmes fautes, aux mêmes dates*, se réimpriment et se conservent. — Votre grande compétence en histoire vous fera sans doute découvrir encore d'autres fautes que celles qui m'avaient frappé, ainsi aux 19 et 29 janvier; 4, 13 février; 6 et 20 mars, etc.

Un lecteur de l'EDUCATEUR.

P.-S. J'ignore qui est l'éditeur du calendrier. En fait, depuis bien des années, il est en vente chez tous les papetiers, libraires, etc., de notre pays. — On soupçonnerait presque l'éditeur d'être un étranger, même à la Suisse, tant certaines erreurs sont grossières.

Nous remercions bien sincèrement l'auteur de ces lignes de nous avoir rappelé une publication dont nous avons déjà remarqué l'insanité et déploré les erreurs qu'elle contribue à répandre parmi le peuple de nos contrées. Les membres du corps enseignant à tous les degrés devraient se faire une loi et un devoir de combattre les *falsifications historiques* et autres sous toutes leurs formes. C'est la mission de l'homme de l'école, cet éclaireur des populations. (Note de la rédaction).

BIBLIOGRAPHIE

LA COMÉDIE ENFANTINE, par Louis Ratisbonne. Deux volumes chez Delagrave à Paris, le premier en 82 pages, le second en 87.

Il est beau de voir un littérateur du talent de M. Ratisbonne, l'auteur de la traduction en vers de la Divine comédie du Dante, consacrer une partie de son temps à écrire pour la jeunesse et y réussir si complètement. La Comédie enfantine a été couronnée par l'Académie française comme la traduction du Dante. Aussi quelle saine et excellente morale et quels vers naturels et pleins de leçons données sans pédantisme, comme il faut les donner aux enfants, témoin l'histoire du *Crapaud* que voici :

Viens vite, Pierre, viens vite,
Un affreux crapaud tout noir,
Disait Paul à petit Pierre.
Nous allons le tuer, ça va nous amuser.
Et Paul prend un bâton et son frère une pierre,
Ils courent au crapaud pour le martyriser.
Un âne en ce moment trainant une charrette
Allait mettre le pied sur le corps de la bête ;
Il s'arrête,
Et s'en va de côté pour ne pas l'écraser.
Paul alors dit à petit Pierre,
Qui laisse tomber ses cailloux :
Ah ! qu'allions-nous faire mon frère,
Un âne est moins méchant que nous ?

Ce récit est tiré de la *Légende des siècles* ; d'autres sont empruntés à Lessing ; celui que nous allons citer est bien de l'auteur. L'instituteur qui le dictera à ses élèves ne manquera pas de leur demander ce qui distingue cette fable de celle de Lafontaine sur le même sujet : la *cigale et la fourmi* :

La cigale ayant grand faim
A la fourmi sa voisine
Son amie et sa cousine
Demandait un peu de grain.
Je vous le rendrai, ma belle,
Quand je le pourrai, dit-elle,
Et surtout foi d'animal
Vous aimerai, très fidèle,

Aimer c'est le principal.
Sur le champ la fourmi donne
Tout ce qu'elle a rassemblé
Pour l'hiver et pour l'automne,
Des miettes, des vers, du blé,
Mangez, dit-elle, à votre aise.
Mais que faisiez-vous tout l'été ?
— Je chantais, ne vous déplaie,
Je dansais, ayant chanté.
La fourmi répondit : Ma chère,
C'est fort bien ; mais en chantant
Vous avez fait maigre chère,
Travaillez donc maintenant.

M. Ratisbonne n'est pas de ceux qui pensent qu'il faut, *sous couleur de neutralité*, mettre Dieu à la porte des écoles. Voici un des morceaux du second volume qui est intitulé *Catéchisme* et dont nous citons la plus grande partie :

Qui n'a pas commencé, n'a fin ni milieu
Dieu
Qui partout irrésistible est toujours en tout lieu
Dieu
Qui nous soutient lorsque nous défaillons un peu
Dieu
Qui nous met dans le cœur le remords comme un vœu
Dieu
Qui si le ciel est noir, sourit comme un point bleu
Dieu
Que proclame l'athée à son dernier aveu
Dieu
Et qui nous reste encore quand tout nous dit adieu
Dieu

NOTICE HISTORIQUE SUR LA CAISSE DE PRÉVOYANCE DES RÉGENTS ET DES RÉGENTES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE, par M. Martin Félix, comptable de la Caisse. Imprimerie Wyss, rue de la Treille, 1882. 12 pages et un tableau des Pensions.

La caisse dont nous parle M. Martin est de création gouvernementale et fut établie par le conseil d'Etat en 1839 à la demande d'un groupe de *régents* (c'est le nom que les instituteurs genevois continuent à se donner, même au collège de Genève). Assurer des pensions de retraite aux membres de la Société âgés ou infirmes, à leurs veuves et à leurs enfants orphelins, tel est le but de l'institution.

Nous relevons dans l'historique de la caisse deux faits caractéristiques. On décida en 1853, contrairement aux statuts, que le sociétaire qui, par suite de révocation ou autre serait forcé de se retirer de la Société serait remboursé avec l'intérêt simple. On décida également que

celui qui demanderait à sortir de la société aurait droit au remboursement, mais sans intérêt, des fonds versés.

Le capital actuel de la caisse est de fr. 246107,20. Le nombre des sociétaires actuels est de 151. Il y a 50 pensionnaires. Les dons faits à la société depuis son origine s'élèvent à fr. 107862. Nous avons le plaisir d'y voir figurer notre noble et spirituel ami, M. le professeur Amiel, de si regrettable mémoire, pour la somme de 1000 francs.

GAZETTE STÉNOGRAPHIQUE DE SEINE-ET-MARNE, écho du Cercle sténographique de Pries. Directeur général, M. Jules Epenier, publié avec l'autorisation des frères Duployé, à Villiers-sur-Missy.

Cette gazette, dont nous n'avons pas reçu le numéro 1, mais les numéros 2 et 3, forme de jolies livraisons de 16 pages en petits textes serrés avec des exemples et des extraits de cours et de conférences. Par an, 3 fr.; le numéro, 25 centimes.

L'HEURE DE MIDI A BERLIN ET EN 40 AUTRES LIEUX DE LA TERRE (*Vergleichung von 40 Orten der Erde mit dem Mittag von Berlin*). dessiné par Charles Hellfarth. Gotha 1881.

Cette table du temps est calculée jusqu'à une seconde. Les chiffres sont groupés. L'auteur la destine aux écoles et à l'enseignement géographique pour lequel elle peut rendre des services qui ont été appréciés par des hommes compétents.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — Il paraît dans cette ville depuis le 15 janvier un *bulletin bi-mensuel de gymnastique* dont nous avons les premiers numéros sous les yeux, et dont le coût est de 5 fr. par an. On y trouve un article sur la gymnastique en France, d'autres sur la respiration buccale, l'utilité des exercices gymnastiques en regard des exercices militaires, les deux sociétés de gymnastique de Neuchâtel, des rapports de fête, etc.

Nous apprenons par le numéro 3 que la fête fédérale aura lieu cette année à Aarau, à partir du 27 juillet.

ZURICH. — M. Otto Henne Am Rhin, dont nous avons mentionné l'entrée en fonctions comme *professeur agrégé* a pris pour sujet de son cours *l'Histoire de la culture des peuples*, à laquelle il a déjà consacré trois volumes riches de faits et d'idées. Cette histoire de la culture se distingue de l'histoire ordinaire en ce qu'au lieu de faire connaître les aspirations à la Puissance qui est le mobile de l'Etat, elle montre les aspirations des peuples vers le Progrès.

— Ce canton a perdu en M. Rodolphe Péter-Hüni un homme d'élite et d'initiative. Né en 1826 à Schlatt près Winterthour, M. Péter s'était formé à l'état d'instituteur à l'école normale de Kussnacht et avait enseigné en plusieurs endroits comme maître primaire et secondaire. En 1850, il quitta l'enseignement pour se vouer à l'entreprise des bateaux à vapeur et devint directeur de la ligne du chemin de fer du nord et à la suite d'une non réélection brutale et imméritée, chef d'une branche importante de l'administration de la maison Orell et Fussli à Zurich, c'est-à-dire de l'administration relative à la publication des *moyens d'ensei-*

gnement. M. Péter alliait à la capacité et à l'activité une rare aménité de formes et une bienveillance qui avait résisté à toutes les épreuves pénibles de sa vie.

— La dépouille mortelle de l'illustre pasteur Jean-Gaspard Lavater, le polygraphe et orateur, a été transportée du cimetière Ste-Anne au mur sud de cette grande église de St-Pierre qu'il avait fait si souvent retentir de ses accents généreux et pleins d'éloquence. Le transfert s'est opéré en présence de son arrière petit-fils M. Finsler le chef du clergé zuricois. Lavater est mort comme on sait en 1801, victime de son dévouement.

— Le préfet du district a déclaré dissoutes les Sociétés d'étudiants qu'on appelle la *Tigurinia*, l'*Helvétia* (la verte) et la *Landmannschaft de l'Helvétia* (à la casquette rouge) qui admettent et favorisent le duel. La crainte que ces sociétés ne subsistent sous d'autres noms ou clandestinement est assez fondée. Mais les familles sont averties et l'autorité a rempli son devoir en faisant tout ce qui dépend d'elle contre la barbarie. Ces sociétés d'ailleurs ne sont propres qu'à faire perdre du temps aux étudiants que les familles entretiennent à grand frais.

A Soleure, on a supprimé les sociétés gymnasiales dont les élèves plus jeunes sacrifiaient à des récréations et à des courses peu productives le temps qui devrait être consacré à une étude sérieuse. On a reconnu que pour les sociétaires la classe est l'accessoire et la société le principal. De plus, dans ces réunions sans contrôle, les jeunes gens s'accoutument à parler avec jactance de ce qu'ils ne savent pas et se croient des génies en herbe, quand ils sont parvenus à aligner un certain nombre de vers ou quelques lignes de prose ; c'est-à-dire qu'ils parlent et écrivent surtout, *avant d'avoir appris à penser*. C'est aussi dans ces sociétés que se forment les ergoteurs et les sophistes au petit-pied qui prennent l'exception pour la règle et critiquent à tort et à travers ce qu'ils ne comprennent pas. La manie des rubans et l'ambition des petits honneurs sont une autre maladie de ces sociétés précoces où elles favorisent l'orgueil, l'esprit d'intrigue et font naître des jalousies regrettables parmi des jeunes gens que devrait unir une certaine cordialité.

BERNE. — Une correspondance de l'*Intelligenzblatt* ou feuille d'avis de cette ville estime que les instituteurs ne sont pas assez pratiques, que puisque dans les examens de recrues on tient surtout à la lecture, à l'écriture, au calcul et à la connaissance du pays, il faut s'en tenir à ces branches dans les écoles.

URI. — La gazette qui porte le nom de ce canton (*Urner Zeitung*) annonce la fondation d'une société cantonale des instituteurs. C'est un nouveau signe de progrès donné par le premier des cantons primitifs.

BALE-VILLE. — Le nombre des élèves s'est élevé dans les douze dernières années de 4998 à 7910. En 1870, les dépenses faites pour l'instruction publique s'élevaient à 288,098 francs ; maintenant elles sont de 759,000. Les fondations ne sont sans doute pas comprises dans ce chiffre.

— A Vienne, une petite fille de six ans fut surprise volant une paire de souliers dans un magasin de chaussures. Se voyant arrêtée, elle jeta loin d'elle les souliers volés et se mit à fondre en larmes. Quand on lui

demanda pourquoi elle avait commis ce vol, elle répondit que sa mère lui avait commandé de le faire et l'avait menacée de la battre si elle ne lui rapportait pas des souliers. On lui demanda alors le nom de sa mère; mais la jeune fille recommença à sanglotter en disant qu'elle ne pouvait trahir sa mère. Sur cette réponse, la pauvre enfant fut conduite au commissaire de police par l'agent de la sûreté publique.

POÉSIE

Je crois en Dieu,

par M. Antoine CARTERET.

Pendant que dans un grand pays voisin, et quelquefois même dans le nôtre, des esprits soi-disant forts nient Dieu et le voudraient bannir de l'école comme de la société, il est consolant de voir des magistrats éclairés, des chefs de république démocratique, en proclamer l'existence avec chaleur, conviction et puissance. Si, comme le disait à Berlin le noble penseur Schleiermacher, *il n'est point de vraie philosophie sans Dieu*, un Etat libre ou république qui ne reconnaît pas un Etre supérieur ou Juge suprême n'est pas loin de sa ruine. Sans Dieu aussi quelle éducation morale donnerez-vous à l'enfant, au jeune homme? « Dès qu'on nie Dieu, dit M. de Laveleye, qu'on ne prendra pas pour un mystique ou un orthodoxe, on nie la justice. »

C'est pour tous ces motifs que nous saluons avec bonheur le poème que M. Antoine Carteret, de Genève, vient de livrer à la publicité et dont nous citons quelques strophes :

L'univers, dit l'athée, a sa vie en lui-même,
Il se meut gouverné par les lois d'un système
A son existence inhérent.
Toujours il fut. Toujours changeante et même chose.
Œuvre sans ouvrier; à la fois fait et cause
Cause soi-même s'ignorant.

Mais dans les grands périls et les heures amères,
Notre besoin si vif d'adresser des prières
A qui n'a jamais existé;
Mais notre vain désir d'un grand Juge équitable,
Ah! comment la matière eût-elle été capable
De forger cette atrocité?

Que nous ayons en nous des instincts si perfides,
De si fausses clartés qui, sur les plus candides,
Agissent le plus sûrement,
Ce serait infernal! Ah! tout en moi proteste!
Car de notre pensée qu'est-ce qui reste,
Si le cri de l'âme nous ment?

Homme de lettres avant d'être homme politique, M. Carteret est auteur d'un grand nombre de fables estimées et de charmantes poésies pour l'enfance.

PARTIE PRATIQUE

Examens du printemps pour le brevet primaire à Neuchâtel.

Première série comprenant 18 aspirants et 15 aspirantes. Les premiers ont emporté 10 brevets du 1^{er} degré, les secondes, 5. Il n'y a pas eu de 3^e degré. Un aspirant, qui a obtenu 162 points — deux de plus que le minimum pour le 1^{er} degré, — n'a pas été mis au bénéfice du brevet supérieur, attendu que sa note pour l'écriture n'était que 5, et il faut 6. Comme on s'est plaint, pendant plusieurs années, d'une espèce de décadence de l'écriture dans le canton de Neuchâtel, qui, jadis, avait une réputation incontestable et incontestée pour sa superbe calligraphie, le jury a été inflexible dans son refus d'augmenter la note.

DICTÉE

Babylone.

Les historiens assignent la fondation de cette ville à l'an deux mille six cent quatre-vingt avant Jésus-Christ, et ce fut, croit-on, Nemrod qui la bâtit. Colossale dès sa naissance, elle fut encore accrue et embellie par la plupart de ses princes. Les géographes anciens nous ont laissé sur les proportions immenses et les merveilleuses splendeurs de cette capitale assyrienne des descriptions si fabuleuses, que les modernes se sont crus en droit de les mettre en doute. Mais aujourd'hui, tout extraordinaires qu'ont semblé ces récits, quelque invraisemblables qu'aient paru les puissantes hardiesses de cette architecture en quelque sorte cyclopéenne, cette invraisemblance s'est évanouie par les récentes et consciencieuses observations des voyageurs. La terre où fut bâtie Babylone a été fouillée et les ruines exhumées ont confirmé la réalité de dimensions qu'on avait jugées exagérées. Son enceinte constituait un carré de plus de quatre vingts kilomètres de tour ; les murailles dont on l'avait entourée avaient cent dix-sept mètres de hauteur, trente-deux de largeur et étaient flanquées de deux cent cinquante tours. Au pied des murs étaient creusés de larges fossés revêtus de briques ; on pénétrait dans la ville par cent quatre portes d'airain massif. Ce qui excitait surtout l'admiration, c'étaient les palais des rois, les temples des dieux et surtout les jardins suspendus, puissantes et gigantesques galeries portant de vastes terrasses recouvertes de terre où croissaient les arbres et les plantes les plus rares. De cette incroyable et presque légendaire cité, il n'est plus resté qu'un amas de ruines, immense magasin de matériaux où déjà quinze siècles durant, ont puisé les populations voisines, sans que la masse ait diminué, sans que le niveau du sol se soit affaissé. La dominatrice des royaumes dort dans la poussière et ses restes sont confondus, au point qu'on n'y peut rien reconnaître. Seules, les bêtes fauves demeurent dans cette désolation étalée et amoncelée sur la terre. Le lion trouble de sa grande voix le silence de cette vaste nécropole. Ainsi a péri Babylone, ainsi ont péri tant d'autres villes qui n'ont dû leur splendeur qu'à l'influence éphémère d'un pouvoir tyrannique.

Les résultats de la composition d'orthographe ont été excellents : deux notes 6 (jusqu'à 9 fautes) deux notes 7 ; trois 8, dix 9 et le reste 10, note supérieure. (On peut avoir 10 avec une faute et demie).

COMPOSITION

SUJET : « Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Aucun aspirant ni aspirante n'a obtenu la note supérieure ; quatre ont eu 9 : neuf, 8 ; quinze, 7 ; quatre 6 et une 5.

Nous donnons ici une des meilleures compositions des demoiselles :

« De tous les proverbes que nous entendons répéter si fréquemment, un de ceux qui trouve le plus facilement son application dans notre vie de tous les jours, est, sans contredit, celui-ci : « Fais ce que dois advienne que pourra. » Et pourquoi a-t-il été choisi aujourd'hui pour sujet de composition plutôt qu'un autre ? Ne serait-ce point parce qu'il s'adresse tout particulièrement à nous, pauvres aspirantes ? »

Combien de fois, pendant le cours de mes études, n'ai-je pas regardé avec découragement mes livres, lorsque je voyais que tant de travail n'aboutissait à aucun résultat. Alors ce proverbe se présentait à mon esprit et bientôt une lueur d'espérance brillait dans mon âme. L'idée du travail accompli nous donne un certain contentement intérieur ; la conscience satisfaite nous met à l'aise et nous réjouit, mais quelquefois ce simple encouragement ne suffit pas. Il nous faut recourir à de plus grands remèdes, et ces grandes consolations nous sont fournies par cette pensée : tu as fait ton devoir, il en arrivera ce qu'il pourra.

C'est une parole grave, mais qu'elle est belle et simple ! Elle a été la règle de conduite d'hommes vénérés, sachons aussi en faire l'application quand nous en trouvons l'occasion. Nous en retirerons toujours un bien réel. Pestalozzi, ce grand ami des enfants et des pauvres, l'avait prise pour maxime et y conformait sa vie tout entière. Ah ! certes, si nous nous soumettions plus souvent à cette règle, bien des maux et des contrariétés seraient évités. Qu'est-ce qui nous empêche le plus souvent d'accomplir notre devoir ? Ce sont les qu'en dira-t-on. Que pensera mon voisin de ceci ? Que dira-t-il de moi ? Voilà quelles sont les pensées qui nous préoccupent, et ce sont ces misérables riens qui empoisonnent votre vie et vous détournent de votre devoir. Eh bien ! laissons de côté toutes ces niaiseries, veillons à avoir toujours la conscience sans reproche, accomplissons notre devoir fidèlement. Je le répète avec force : « Fais ton devoir, advienne que pourra »

MATHÉMATIQUES

Problèmes pour les demoiselles.

RÉSULTAT : six 9 ; six 8 ; trois 7.

1. Un marchand achète 300 hectolitres de vin à 40 centimes le litre. Il en revend 60 hectolitres avec 8 % de bénéfice et 130 hectolitres à 3 % de perte. A quel prix devra-t-il vendre l'hectolitre de ce qui lui reste pour réaliser un bénéfice de 6 % sur la vente totale. — *Réponse* : fr. 46,22.

2. Un marchand achète 20 pièces d'étoffe de 25 mètres chacune à raison de 18 francs le mètre. Il convient de se libérer du montant de sa facture en souscrivant trois billets : le premier, pour les $\frac{2}{5}$ de la dépense totale à 3 mois de terme — le 2^e pour les $\frac{4}{15}$ de la même somme à 6 mois — et le 3^e pour le reste à 8 mois. Deux mois plus tard, le marchand propose à son créancier de régler le tout en une seule fois, moyennant le compte des intérêts simples à 5 %. Cette proposition admise, le vendeur recevra en tout fr. 9087,50. A quelle époque le

paiement unique devra-t-il s'effectuer? *Réponse* : à 7 mois 24 jours après le marché. — Théorie de la numération.

Problèmes pour les aspirants.

RÉSULTAT : Quatre 10 ; dix 9 ; trois 8 et un 7.

1. Calculer les trois côtés d'un triangle rectangle sachant que l'aire du cercle circonscrit est égale à 28 centiares 27 décimètres carrés 44 centimètres carrés, et celle du triangle égale 8 centiares, 64 décimètres carrés. *Réponse* : 6 ; 4,8 ; 3,6.

2. Un débiteur se propose de rembourser une somme de 12,150 francs par une série de versements annuels ; la première année, il paie fr. 250 et à partir de là, il augmente chaque versement de fr. 80. Dans combien d'années la dette en question sera-t-elle éteinte et à combien se montera le dernier paiement. (Le capital ne porte pas d'intérêt).

Réponse : 15 ans ; 1370 fr.

Théorie : Partage d'une quantité en parties proportionnelles et en parties inversement proportionnelles à des nombres donnés.

COMPTABILITÉ

Le problème suivant a été donné et aux aspirants et aux aspirantes.

RÉSULTAT : *Aspirants* : six 10 ; neuf 9 ; deux 8.

Aspirantes : un 9 ; neuf 8 ; cinq 7.

Le négociant Renaud a fait le 4 avril 1882 les affaires suivantes :

1. Il a touché à la banque Müller 240 fr. en espèces.

2. Il a endossé à la même banque une traite sur Rougemont à Paris au 20 mai de 1300 francs.

3. Il a acheté de Bonhôte 52 hectolitres 4 litres de vin à 48 francs l'hectolitre. Il en a payé la moitié comptant avec escompte de $3\frac{1}{2}\%$. Pour l'autre moitié, il a souscrit un billet à l'ordre de Bonhôte au 15 mai.

On demande :

1. De passer écriture au Journal en partie simple ou en partie double de ces opérations.

2. De rédiger le billet à l'ordre de Bonhôte.

3. D'établir un compte courant arrêté au 4 avril avec la banque Müller, sachant que le 31 décembre 1881 il redevait à la banque 1300 francs, qu'il a touché à la banque le 10 janvier 940 fr. et qu'il a endossé à la même banque le 2 février un effet sur Paris de 1000 fr. au 10 mars. Le taux d'intérêt est de 4 % et l'année est comptée à 360 jours.

Une leçon de grammaire

M. le professeur Ayer, l'infatigable et savant vulgarisateur des principes de la grammaire rationnelle opposés à ceux de la routine et souvent du non sens, vient de publier la *Seconde partie du Cours gradué de langue française à l'usage des écoles primaires*, comprenant la *Proposition composée*, ouvrage adopté pour l'enseignement de la langue française dans les écoles primaires du canton de Neuchâtel. Nous avons parcouru ce nouveau volume de notre concitoyen, et plus que pour tout autre, peut être, nous avons été frappé de la logique et de la clarté, unies à une grande abondance de faits grammaticaux et d'exemples,

qui règnent, du commencement à la fin, de ce volume de 192 pages. Nous en donnons une leçon tout entière et nos lecteurs pourront juger, par eux-mêmes, de la méthode si simple et si scientifique à la fois, adoptée par l'auteur. M. Ayer fera paraître, prochainement : *Exercices français adaptés à la Grammaire élémentaire et à la Grammaire usuelle et Dictées graduées* ; ces deux publications, attendues avec impatience par tout le corps enseignant, termineront la série du *Cours complet de langue française* par le savant grammairien de la Suisse romande.

LEÇON LI. (1)

LE SUBJONCTIF.

a. Je doute qu'il *réussisse* dans ses projets. Je ne crois pas que la fortune *rende* heureux, etc.

b. Je doutais qu'il *réussît* dans ses projets. Je ne croyais pas que la fortune *rendît* l'homme heureux.

c. Je ne pense pas qu'il *ait achevé* son ouvrage. Croyez-vous qu'il *soit déjà parti*? Mes parents trouvent mauvais que j'*aie perdu* mon temps à ne rien faire.

d. Je ne croyais pas que le domestique nous *eût volés*. On fut étonné que nous *eussions trouvé* si tôt la solution de ce problème.

e. *Puisses-tu réussir!* Grand bien vous *fasse!* Dieu me *soit* en aide! *Plût* à Dieu qu'il en fût ainsi!

42. Le *subjonctif* est le mode qui présente l'action comme simplement possible, tandis que l'indicatif l'exprime comme un fait réel. Comparez : *Il viendra. Je sais qu'il viendra. Je désire qu'il vienne.*

43. Le *subjonctif* a deux temps simples, savoir : le *présent* et l'*imparfait*.

44. Le *présent* du *subjonctif* est caractérisé par la forme *e* qui se combine de la manière suivante avec les terminaisons personnelles :

	I	II	IIIa	IIIb
S. 1	Que je chant- <i>e</i>	romp- <i>e</i>	part- <i>e</i>	fin-iss- <i>e</i>
2	Que tu chant- <i>es</i>	romp- <i>es</i>	part- <i>es</i>	fin-iss- <i>es</i>
3	Qu'il chant- <i>e</i>	romp- <i>e</i>	part- <i>e</i>	fin-iss- <i>e</i> etc.

Ainsi le *e* du *présent* du *subjonctif* amène partout le rejet de la terminaison *s* de la 1^{re} personne, ainsi que la suppression du *t* étymologique de la 3^{me} personne du singulier (leç. 10).

45. L'*imparfait* du *subjonctif* est formé du *prétérit* de l'indicatif dont il conserve la forme caractéristique en *a*, *i* ou *u* ; l'accent circonflexe à la 3^{me} personne du singulier remplace un *s* retranché : *qu'il chantât* pour *chantast*.

S. 1	Que je chant- <i>asse</i>	romp- <i>isse</i>	part- <i>isse</i>	fin- <i>isse</i>
2	Que tu chant- <i>asses</i>	romp- <i>isses</i>	part- <i>isses</i>	fin- <i>isses</i>
3	Qu'il chant- <i>ât</i>	romp- <i>ît</i>	part- <i>ît</i>	fin- <i>ît</i> etc.

(1) Le manque de place nous oblige à supprimer la moitié des exemples et des exercices de conjugaison ; sauf cela la leçon est textuelle.

46. Le subjonctif a deux temps composés : le *parfait* et le *plus-que-parfait*, qui sont formés avec le présent et l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire *avoir* ou *être*.

S.	1 Que j'aie chanté	je sois parti
	2 Que tu aies chanté	tu sois parti
	3 Qu'il ait chanté	il soit parti
S.	1 Que j'eusse chanté	je fusse parti
	2 Que tu eusses chanté	tu fusses parti, etc.

47. Le subjonctif appartient essentiellement à la proposition composée; comme son nom l'indique, il est ordinairement sous la dépendance, pour ainsi dire *sous le joug* du verbe de la principale. Ex. : *Je doute qu'il réussisse dans ses projets.*

48. Mais le subjonctif peut aussi s'employer d'une manière indépendante dans la proposition simple pour exprimer, avec ou sans *que*, un désir, ou même un commandement à la place de l'impératif, qui n'a pas de forme pour la 3^{me} personne du singulier et du pluriel : *Puisses-tu réussir! Dieu soit loué. Qu'il parte tout de suite.*

I. Analyser les phrases du récit suivant :

Le fer à cheval cassé. Un paysan qui voyageait avec son fils, le petit Thomas, trouva sur sa route un fer à cheval. Prends-le, dit le père à son fils, et mets-le dans ta poche. Mais Thomas ne voulut pas se baisser pour un objet de si petite valeur. Alors le paysan ramassa le fer, et il le vendit pour un sou au maréchal du village voisin. Il faisait bien chaud, et la route était couverte de poussière. Le paysan avait acheté quelques cerises pour le sou, et de temps en temps il en laissait tomber une sur l'herbe qui bordait le chemin. Thomas la ramassait toujours et la mangeait avec avidité. Quand toutes les cerises furent mangées, le père dit à son fils : Eh bien, Thomas, tu n'as pas voulu te baisser une seule fois pour ramasser le fer à cheval, et tu as dû le faire quarante fois pour les cerises. N'oublie pas cette leçon.

II. Analyser les phrases suivantes :

L'enfant doit avoir soin de ses vêtements, car ils coûtent cher à ses parents. Si la terre dans son orbite s'écartait davantage du soleil, elle deviendrait inhabitable pour nous.

III. Distinguer le subjonctif et ses diverses formes dans les phrases suivantes :

Mon père veut que je travaille avec ardeur. Cette pauvre famille demandait qu'on lui tendît une main secourable. Ne craignez-vous pas que l'on vous rende le mal pour le mal? Puissions-nous vivre toujours en paix avec notre conscience! Ma mère est peinée que je lui aie menti.

IV. Chercher dans le *Livre de lecture* 10 phrases avec le verbe à l'un des temps du subjonctif.

V. Faire 10 phrases avec le verbe à l'un des temps du subjonctif.